



## APPEL D'OFFRES 2025-06

### TRAVAUX DE PISTE CYCLABLE – SUD DE LA ROUTE 104

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Appel d'offres 2025-06 – Travaux de piste cyclable – Sud de la route 104 et adressées à M<sup>me</sup> Marielle Benoit, seront reçues jusqu'à **10 h 59 min, 59 s** (Heure indiquée à l'horloge intérieure des bureaux administratifs de la Ville de Farnham), le **17 avril 2025** pour être ouvertes le même jour immédiatement après l'heure de fermeture pour la réception des soumissions.

Le soumissionnaire devra présenter sa soumission sur le formulaire de soumission fourni à cette fin par la Ville. Les documents de soumission seront disponibles sur le site Internet du Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Un chèque ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance pour un montant égal à 10 % du montant total doit être joint à la soumission.

De plus, devra être joint à chaque soumission, un document émis par une compagnie autorisée à se porter caution, confirmant qu'elle émettra, annuellement en faveur de la Ville de Farnham, un cautionnement d'exécution du contrat pour une valeur de 50 % et un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre, des services des créanciers et sous-traitants, pour une valeur de 50 % du montant de la soumission.

Le prix des soumissionnaires sera ferme et valide pour une période de quatre-vingt-dix jours à compter de l'ouverture des soumissions.

Pour des informations supplémentaires, le soumissionnaire pourra rejoindre, M. Julien Roy-Baril, **par écrit** au [jroy@ville.farnham.qc.ca](mailto:jroy@ville.farnham.qc.ca), selon les dispositions de l'article 6 du Devis administratif.

Le résultat de l'ouverture des soumissions pourra être obtenu sur le site Internet du Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Aucun résultat ne sera transmis par téléphone, courriel ou télécopieur.

Julien Roy-Baril, ing.  
Ingénieur de projets

Le 27 mars 2025